

## DE SAINT-AMAND

(CHER)

Par mesure de sécurité et de coercition, le couvre-feu était institué à St-Amand de 19 heures à 7 heures.

Le 21 Juin, j'arrivais à St-Amand, porteur d'un ordre de Mission, délivré par M. DARNAND, et me donnant pleins pouvoirs de police pour rétablir l'ordre dans la Région de St-Amand. Estimant que l'accomplissement de cette mission exigeait de ma part une autorité entière sur les services administratifs, et notamment à la Sous-Préfecture, je prenais un arrêté à cet effet, me permettant d'exercer, jusqu'à nouvel ordre, les fonctions de Sous-Préfet de Saint-Amand.

Des pourparlers, entamés dès le 10 Juin, en vue d'un échange d'otages, aboutissaient heureusement, le 22 Juin, à la libération, d'une part, de Mme BOUT de L'AN et de 4 autres femmes arrêtées par les insurgés, d'autre part, à la libération de tous les otages arrêtés par la Milice. Je rétablissais, dès lors, le couvre-feu à l'heure légale, et la vie reprenait normalement.

Depuis mon arrivée, aucun incident ne s'est plus produit à St-Amand. Beaucoup d'individus qui étaient partis avec le maquis sont rentrés, et, dans un but de pacification, n'ont pas été inquiétés.

La journée du 14 Juillet a été particulièrement calme, et s'est signalée par l'absence totale de tout pavoinement intempestif et d'insignes tricolores inopportuns.

Sur mon intervention, des informations ont été ouvertes contre 24 fonctionnaires, les 18 gendarmes et le gardien de la paix qui ont abandonné leurs postes et ont pris le maquis les 7 et 8 Juin.

J'ai ensuite procédé méthodiquement à l'élimination du maquis.

Déjà, le 20 Juin, à Dun-sur-Auron, un groupe du 3<sup>e</sup> Bataillon du 1<sup>er</sup> Régiment de France a, eu cours d'un engagement, tué un terroriste et arrêté 5 autres, sur lesquels un s'est pendu en prison et les 4 restants ont été déferés à la Cour Martiale de Riom.

A l'aide des troupes allemandes cantonnées à St-Amand, que je faisais toujours accompagner d'un détachement de Francs-Gardes, j'ai monté un certain nombre d'expéditions de nettoyage, dont quelques-unes ont abouti à un court engagement.

La forêt de Meillant a été tout d'abord nettoyée.

Puis j'ai organisé plusieurs expéditions dans la région de Mareuil; au cours de l'une d'elles, le 24 Juin, 5 dissidents étaient tués.

Enfin, la partie Est du département était souvent sillonnée par des bandes venues de la forêt de Tronçais (Allier), j'ai organisé, en liaison avec les forces allemandes de Montluçon, des opérations dans cette forêt et jusqu'à Hérisson. Le 7 Juillet, au village du Herthon (Allier), 6 maquisards étaient tués, 2 voitures détruites, de l'armement pris; par contre, nous avions un franc-garde blessé très légèrement, et un agent français du S.D. de Vichy, qui avait accompagné les troupes, fait prisonnier par les dissidents.

Certains incidents sont à signaler en plus de ces opérations :

- Le 29 Juin, à Châteaumeillant, une patrouille allemande tuait 2 gendarmes et un agent technique de la Gendarmerie; l'autorité allemande a fait une enquête et pris des sanctions sévères;
- Dans la nuit du 13 au 14 Juillet, à Givardon, le Docteur du GARAY, milicien, était sauvagement assassiné chez lui par 15 dissidents (dont un anglais) venus de la forêt de Tronçais.
- La nuit suivante, à Sancoins, un Chef communiste et un Luxembourgeois étaient enlevés et abattus non loin de là.
- Le 21 Juillet, le cadavre d'un Suisse nommé ALEMBACH, était découvert à St-Hilaire-de-Court.
- Le 25 Juillet, le cadavre d'un cultivateur nommé BERLON était découvert à Nohant, et celui d'une femme à Lazenay.

Les attentats contre les ponts, routes et voies ferrées ont été nombreux, aussi bien sur les lignes de la S.N.C.F. que sur le chemin de fer économique. La circulation a toujours été rétablie au bout de peu de temps. A signaler cependant la destruction des ponts routiers de Culan, de Châteaumeillant et de Loye-sur-Arnon. Certains bureaux de postes ou banques (à Châteaumeillant, le Châtelet, Lignières, Blet), ainsi qu'un ou deux bureaux de tabac ont été pillés.

En outre, de nombreuses voitures et camions ont été volés par les dissidents.

En résumé, j'estime qu'actuellement le véritable maquis est inexistant dans la zone sud du Cher. Les bandes organisées, qui font irruption dans le département, viennent soit de l'Indre (région d'Issoudun, région de la Châtre) soit de l'Allier (forêt de Tronçais).

Il subsiste seulement, d'une part, des bandes de pillards, très peu nombreuses, qui commettent des crimes et rançonnent les fermes et les épiceries des villages, et d'autre part des dissidents rentrés apparemment dans l'ordre, qui sont prêts à accueillir les "Libérateurs", mais que la peur des représailles maintient dans l'ordre.

Le Chargé de Mission,

L E C U S S A N.